

Mobilisation étudiante contre le décret Marcourt (5.10.11)

Que ce soit à Bruxelles, Louvain-la- neuve, Namur ou Liège, 500 étudiants se sont mobilisés aujourd’hui contre le décret Marcourt. Une autre action est prévue ce vendredi 7 octobre, à 13h, devant le cabinet Marcourt (place Stéphanie, Bruxelles).

Le Ministre de l’Economie des droits des étudiants a fait voter aujourd’hui un décret au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce décret sur les supports de cours prévoit un recul très concret pour les droits des étudiants :

Près de 5000 étudiants boursiers en master devront dorénavant payer leurs syllabus, alors qu’ils auraient du les recevoir gratuitement ! Sans compter sur le fait que l’année académique est déjà entamée !

Tous les étudiants en master n’auront plus obligatoirement accès aux syllabus disponibles électroniquement sur l’intranet

Le gouvernement a prévu 1 million d’euros, soit 30 € par boursier pour que chaque boursier puisse avoir ses syllabus gratuitement. C’est clairement insuffisant ! Il faut compter en moyenne 200 € de frais de syllabus/étudiant/an.

Ce sera désormais au Conseil d’Administration (CA) de décider quel support de cours est obligatoire. Avec le risque réel pour les boursiers de n’avoir aucun syllabus obligatoire et donc fourni gratuitement.

La Fédération des étudiants francophones (FEF), en défenseur des droits des étudiants, a voulu marquer le coup, le jour du vote du décret Marcourt au Parlement de la FWB.

Pour Michael Verbauwheide, président de la FEF : « Le Ministre Marcourt crée ainsi des statuts de boursiers à deux vitesses : ceux qui ont droit aux syllabus gratuits, et ceux qui n’y ont pas droit. C’est une discrimination intolérable ! Par ailleurs, nous craignons que ce ne soit que le début de reculs encore plus importants pour tous les étudiants. Nous ne laisserons pas cela se produire! ».

La FEF a d’ailleurs lancé la campagne Défendons nos Droits Étudiants afin de mobiliser les jeunes sur les dangers d’une modification du décret Wendy (2010) mais aussi pour acquérir de nouveaux droits !

Les étudiants se mobilisent contre le décret Marcourt à l’appel de la FEF !

La FEF a donc appelé les étudiants de Fédération Wallonie-Bruxelles à des Assemblées générales (AG). Lors de ces AG, les étudiants ont voté en faveur de tenue d’actions. Ainsi, rien qu’aujourd’hui, 100 étudiants de l’ULB ont manifesté devant le rectorat.

Et pour enterrer Wendy et son décret, ils étaient plus de 150 étudiants à s’être déplacé depuis les Facultés universitaires de Saint Louis, l’ISFSC, la Haute école de Bruxelles sous les fenêtres du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bruxelles). D’autres AG et actions avaient aussi lieu, au même moment, à Louvain-la- neuve, Liège, et Namur.

Au total, ce sont plus de 500 étudiants qui se sont mobilisés aujourd’hui contre le décret Marcourt !

Déjà une autre action est programmée, ce vendredi 7 octobre à 13h, devant le cabinet Marcourt (place Stéphanie, Bruxelles). La FEF veillera à ce que le Ministre entende la voix des étudiants !